

Université populaire jurassienne

Autor(en): **Mœckli, Jean-Marie / Péquignot, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **63 (1959)**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE

- a) RAPPORT D'ACTIVITÉ, par J.-M. Mœckli
- b) DISCOURS D'OUVERTURE D'EUGÈNE PÉQUIGNOT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 1959 - 1960

Les chiffres ont un grand pouvoir de persuasion, ils savent se masquer et contrefaire leur voix, ils prouvent le blanc comme le noir ; ceux à qui ils s'adressent demeurent en général sans argument, tant est puissante leur magie ; les pourcentages ont une assurance arrogante qui n'admet pas la contradiction, les moyennes font taire toute objection, les proportions ont un air d'éternité marmoréenne qui entraîne le respect. Ils sont l'oracle des temps modernes, que chacun consulte pour connaître son avenir.

Sacrifions donc à ce dieu : ses paroles jusqu'à présent nous ont bien guidés, ses conseils nous ont été propices, puisque nous pouvons saluer cet exercice 1959-1960 comme le plus réjouissant de tous.

Rapport statistique sur l'hiver 1959-1960

Il vaut la peine de l'examiner (Tableau A), car il donne une image exacte du travail intense de nos sections et de leurs réussites.

(Voir tableau A)

De la participation des différents groupes sociaux

Agriculteurs : Pour la première fois, nous pouvons nous déclarer satisfaits. Certaines sections ont fait cette année un effort considérable dans les campagnes pour mettre sur pied des cours intéressant les agriculteurs, et les résultats obtenus à Miécourt, Chevenez, Vicques, Saignelégier, Montfaucon, Crémines et Bellelay nous prouvent à l'évidence que le désir de savoir est partout, qu'il suffit de lui donner l'occasion de se manifester.

TABLEAU A

Sections	Localités		Agriculteurs		Ouvriers		Employés et commerçants		Industriels, techn., artisans		Professions libérales, enseignem.		Jeunes gens			Total des hommes	Total des femmes	Total général			
											Agriculteurs	Ouvriers	Etudiants et apprentis								
<i>Porrentruy</i>	Porrentruy	5 c.	1	2	19	12	18	58	3	8	12	43	—	—	4	4	57	127	184		
	Miécourt	2 c.	41	1	2	—	3	2	—	2	3	1	1	—	2	2	52	8	60		
	Boncourt	2 c.	1	—	23	2	14	7	—	—	2	1	—	—	1	—	41	10	51		
	St-Ursanne	2 c.	—	—	1	2	4	12	2	8	1	4	—	—	4	6	12	32	44		
	Chevenez	1 c.	8	6	4	6	2	5	—	—	2	2	—	—	1	2	17	21	38		
<i>Delémont</i>	Delémont	5 c.	—	2	11	15	13	55	10	15	7	22	—	—	7	9	48	118	166		
	Vicques	1 c.	22	—	10	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33	—	33		
	Mervelier	2 c.	14	—	39	3	8	2	—	—	2	3	—	—	2	—	65	9	74		
<i>Laufon :</i>	Laufon	1 c.	2	2	5	5	8	16	—	—	7	19	—	—	1	3	26	48	74		
<i>Fr.-Montagnes</i>	Saignelégier	2 c.	4	5	33	25	17	37	1	3	14	23	—	—	2	4	71	97	168		
	Montfaucon	1 c.	58	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	59	—	59		
<i>Moutier</i>	Moutier	6 c.	—	—	24	4	9	22	14	15	21	46	—	—	4	9	72	96	168		
	Crémines	1 c.	4	1	1	1	5	8	1	3	1	4	—	—	2	2	14	19	33		
<i>Vallée de Tavannes</i>	Tavannes	3 c.	—	1	7	1	6	16	10	9	4	29	—	—	1	—	28	56	84		
	Malleray	1 c.	—	—	1	1	2	5	7	5	2	2	—	—	4	—	16	13	29		
	Bellelay	1 c.	13	—	18	—	37	1	6	—	1	—	—	—	8	—	83	1	84		
<i>Tramelan</i>	Tramelan	4 c.	—	—	15	28	9	34	11	16	15	18	—	—	4	3	54	99	153		
<i>Erguel</i>	St-Imier	2 c.	—	—	—	—	5	2	2	1	4	24	—	—	3	2	14	29	43		
<i>La Neuveville</i>		2 c.	—	—	2	1	8	1	5	—	5	—	—	—	2	6	22	8	30		
	Totaux		168	20	215	106	169	283	72	85	104	241	1	—	3	4	52	52	784	791	1575
	Hommes et femmes		188		321		452		157		345		1		7					1575	
	en %		11,93		20,38		28,70		9,96		21,93		0,06		0,44		6,60				

Ce tableau ne comprend pas les cours de l'été 1958 organisés par la section de Porrentruy (3 cours avec 49 auditeurs) et celle de l'Erguel (1 cours avec 48 auditeurs).

Pour chaque rubrique, la colonne de gauche indique le nombre d'hommes, celle de droite le nombre de femmes.

Ouvriers : Ici aussi, nous sommes près du but : en effet, plus de 20 % de nos auditeurs sont ouvriers. Quand nous songeons aux difficultés auxquelles se sont heurtés nos directeurs des cours dans ce domaine, quand nous nous remémorons les remarques pessimistes qui répondaient à nos projets il y a trois ou quatre ans, comment n'être pas heureux de ce résultat ? Nous le devons en grande partie aux associations syndicales qui nous donnent un appui inconditionnel, rompant ainsi la méfiance traditionnelle des milieux ouvriers pour l'« université ».

Autres groupes : Leur proportion diminue, sans que leur nombre marque de fléchissement. En effet, les groupes « Agriculteurs » et « Ouvriers » ont absorbé une grande partie des nouveaux auditeurs, soit 310 sur 439.

Jeunes gens : Toutes les tentatives d'attirer les jeunes gens à nos cours se sont soldées par un échec. Ne conviendrait-il pas d'organiser des cours à leur intention ? Nous essayerons de trouver la bonne formule.

Du rapport entre les groupes sociaux et la nature des cours

Les cours culturels englobent la littérature, les beaux-arts, la musique, l'histoire ; les cours scientifiques et sociaux les mathématiques, les sciences, la psychologie, le droit, l'économie, la médecine ; les cours techniques et pratiques la photographie, l'art de s'exprimer, le théâtre, la mosaïque, la mécanique, la sylviculture, etc.

(Voir tableau B)

TABLEAU B

	Nombre	Auditeurs	Hommes	Femmes	Auditeurs par cours	Agriculteurs	Ouvriers	En % du total des agriculteurs et ouvriers	
Cours culturels	18	550	176	374	30	5	59	2,7 %	18,6 %
Cours scientifiques et sociaux	14	525	242	283	37	60	124	31,9 %	39,1 %
Cours techniques et pratiques	12	500	362	138	41	123	134	65,4 %	42,3 %

Quelques constatations : Arrêtons-nous aux rubriques « Agriculteurs » et « Ouvriers », pour constater que la grande majorité suivent les cours du deuxième et du troisième type. Ceci doit nous inciter à organiser plus encore de cours de ce genre, et plus particulièrement dans les villages.

D'autre part, il peut sembler bizarre que la moyenne d'auditeurs par cours soit plus élevée pour les cours dits techniques et pratiques : cela tient au fait que nous avons rangé dans cette catégorie les cours sur l'art de s'exprimer qui obtiennent dans nos campagnes, fait réjouissant, un grand succès.

De l'exercice 1959-1960 par comparaison aux précédents

(Voir tableau C)

C'est le bilan de quatre années d'activité. Nous sera-t-il permis de l'offrir en réponse à tous ceux qui doutaient de la nécessité d'une université populaire dans le Jura, ou qui craignaient l'indifférence et la paresse de leurs concitoyens ?

A l'organe central de l'Université populaire jurassienne

Nous l'avons dit souvent : ce sont les sections qui assurent la bonne marche de notre société, ce sont elles que nous devons féliciter des succès si nets de cette année. Le Conseil de l'Université populaire jurassienne, son Comité de direction effectuent cependant un travail efficace sur le plan jurassien, dans le domaine de la coordination des efforts, de l'appui financier ou des relations avec les institutions sœurs de Suisse.

Le Conseil a tenu son assemblée générale annuelle en septembre à Saignelégier. Après avoir entendu les rapports de son président, M. E. Péquignot, et de son secrétaire, l'assemblée a décidé de s'élargir et de prier à siéger en son sein plusieurs associations professionnelles : la commission agricole de l'ADIJ, la section Vallée de la Birse de la Société cantonale bernoise de l'Industrie et du Commerce, le Cartel syndical, la Fédération chrétienne des Ouvriers sur Métaux, la Société jurassienne des Arts et Métiers et la section jurassienne de la Société suisse des Employés de Commerce. Une collaboration étroite avec certains de ces groupements nous a permis de faire cette année de réels progrès.

TABLEAU C

	56-57	57-58	58-59	59-60	Remarques
Sections	6	6	7	9	Deux nouvelles sections en formation (Laufon et La Neuveville) ont déjà donné des cours cet hiver.
Localités	6	8	14	19	Parmi les nouvelles localités touchées, citons La Neuveville, Laufon, Miécourt, Crémines, Montfaucon, Bellelay ; cependant, notre travail de décentralisation n'est pas encore terminé.
Cours	24	30	37	44	Depuis 4 ans, nos sections offrent à leurs auditeurs une gamme de cours toujours plus riche.
Auditeurs	842	1165	1136	1575	Nous avons fait cette année, un bond important. C'est le fruit de la décentralisation des cours et de la participation nettement plus importante de groupes sociaux qui, jusqu'à présent, ne fréquentaient guère nos cours.
Auditeurs par cours	35	39	31	36	7 cours entre 70 et 100 auditeurs 10 cours entre 10 et 20 auditeurs
Agriculteurs en %	0,8	1,9	1,8	11,9	Augmentation réjouissante grâce aux cours organisés dans les villages et consacrés à des problèmes professionnels.
Ouvriers en %	11,5	13,8	15,9	20,3	Ici, également nous ne pouvons que nous féliciter des résultats obtenus. Remarquez le progrès constant depuis 1956. Les ouvriers des villages suivent plus volontiers nos cours que ceux des villes, mais ces derniers aussi manifestent un intérêt plus grand.
Employés et commerçants } en %	30,1	34,3	30,3	28,7	Quantitativement, ces groupes sociaux ne fréquentent pas moins nos cours, mais nos quelque 400 nouveaux auditeurs se recrutent en majeure partie chez les agriculteurs et les ouvriers.
Industriels, techniciens, artisans } en %	10,2	10,8	15,9	9,9	
Prof. libérales et enseignement } en %	22,9	28,9	26,0	21,9	
Jeunes gens en %	7,3	10,2	10,3	7,1	
					Régression sur les années précédentes, dont les résultats étaient déjà peu réjouissants : tant il est vrai que le désir d'apprendre naît tard chez les Jurassiens !

M. Lutz, de Tramelan, a présenté ensuite des comptes qui témoignent d'une saine gestion, puisqu'ils nous ont permis d'exonérer les sections de toute cotisation, de leur verser un subside extraordinaire de Fr. 500.— et d'allouer Fr. 1600.— au fonds de compensation. Nous devons cette réjouissante situation financière aux subventions de l'Etat de Berne (Fr. 4000.—), de l'Emulation et de l'ADIJ (Fr. 500.—), que nous remercions ici.

Au cours de l'hiver, le Comité de direction, qui réunit le bureau et les directeurs des cours, s'est occupé de trois problèmes qui lui tenaient particulièrement à cœur : la création de sections à Laufon et à La Neuveville, la collaboration avec les syndicats ouvriers, et les stages.

Grâce au dévouement de MM. Gerster et Jermann à Laufon, de MM. Stalder et Steffen à La Neuveville, ces deux localités ont vu s'organiser cet hiver des cours qui ont attiré bon nombre d'auditeurs. Nous pensons que ces sections demanderont leur adhésion à l'Université populaire jurassienne au début de la prochaine saison d'hiver.

Les deux grands syndicats jurassiens faisant partie de notre Conseil, il était tout naturel que nous cherchions là un appui pour notre propagande dans les milieux ouvriers ; à notre grande satisfaction, les dirigeants syndicaux nous épaulent fermement ; leur influence positive s'est fait sentir cet hiver déjà.

Les stages occupent une grande place dans notre programme d'activité. Des quatre stages prévus en juillet 1959, deux seulement, ceux de photographie et d'histoire de l'art, ont pu avoir lieu, faute d'inscriptions assez nombreuses. Ce ne fut cependant qu'un demi-échec. En effet, cette formule nouvelle demandait à être expérimentée, aussi bien en ce qui concerne la propagande et la nature des cours, que les modalités d'organisation. D'ailleurs, tous les participants se sont déclarés enchantés et nous ont pour ainsi dire mis en demeure de réitérer cette expérience.

Cette année, quatre stages sont prévus, consacrés à la peinture, à la photographie, à la spéléologie et aux problèmes que pose à l'homme la science moderne. Espérons que les thèmes proposés et la valeur des conférenciers incitera nombre de Jurassiens à répondre à notre invitation.



En guise de conclusion, nous aimerions remercier ceux qui soutiennent financièrement notre œuvre, nous avons nommé la Direction de l'Instruction publique, l'Emulation et l'ADIJ ; que soient certains également de notre reconnaissance tous les membres des

comités de sections, et particulièrement les directeurs des cours, MM. Steffen à La Neuveville, Sunier en Erguel, Jeanneret à Tramelan, Lutz à Tavannes, Aubry à Saignelégier, Mamie à Moutier, J.-P. Mœckli à Delémont, Jermann à Laufon et Widmer à Porrentruy. Enfin, notre gratitude va à tous ceux, membres ou auditeurs de nos sections, qui suivent fidèlement nos cours depuis quatre ans en nombre toujours plus grand, nous encourageant ainsi à continuer notre effort pour le développement de la culture dans le Jura.

Le secrétaire général :

Jean-Marie MŒCKLI

ALLOCATION

PRONONCÉE PAR M. EUGÈNE PÉQUIGNOT, PRÉSIDENT
DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE,
A L'OCCASION DE LA TROISIÈME SÉANCE DU CONSEIL,
TENUE A SAIGNELÉGIER LE 26 SEPTEMBRE 1959

Messieurs,

Le Comité de direction, réuni à Delémont le 23 juillet dernier, a décidé de tenir à Saignelégier la troisième séance du Conseil de l'Université populaire jurassienne. Aussi suis-je heureux de vous souhaiter à tous une cordiale bienvenue dans le chef-lieu des Franches-Montagnes, les bien nommées, ma petite patrie de prédilection. Il m'est particulièrement agréable de saluer et de remercier les directeurs des cours, les délégués anciens et nouveaux, leurs remplaçants et les représentants de la presse. Le délégué de la Direction cantonale de l'Instruction publique s'est excusé.

Aux termes de l'article 8 de nos statuts, le Conseil de l'Université populaire jurassienne comprend :

- 1 délégué de la Direction de l'Instruction publique,
- 1 représentant jurassien de l'enseignement supérieur en Suisse,
- 1 délégué de l'École cantonale de Porrentruy,
- 1 délégué des Ecoles normales du Jura,
- 1 délégué de l'enseignement secondaire,
- 1 délégué de l'enseignement primaire,
- 1 délégué du Collège Saint-Charles,
- 1 délégué de l'École cantonale d'agriculture de Courtemelon,
- 1 délégué de l'École d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier
(espérons que nous pourrons bientôt dire de l'École technique ou du « Technicum » du Jura),
- 1 délégué de la Société jurassienne d'Emulation,
- 1 délégué de l'Association pour la défense des intérêts du Jura,

1 délégué de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts,
les délégués des sections, les membres du Comité de direction, composé du président, du vice-président, du secrétaire, du caissier, qui forment ensemble le Bureau, et des directeurs des cours dans les différentes sections.

Afin d'assurer une représentation dans le Conseil des principaux groupements économiques jurassiens, le Comité de direction a chargé le Bureau de prendre contact avec ces groupements. Tous se sont déclarés prêts à se faire représenter dans notre Conseil et je leur en exprime la plus profonde gratitude.

Voici les noms des nouveaux délégués :

- M. H. Garessus, Saignelégier, pour le Cartel syndical jurassien,
- M. J. Jeanbourquin, Les Bois, pour la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux,
- M. E. Grossenbacher, La Neuveville, pour la Commission agricole de l'ADIJ,
- M. G. Widmer, Porrentruy, pour les sections jurassiennes de la Société suisse des employés de commerce,
- M. G. Renggli, Delémont, à titre provisoire, pour l'Union suisse des arts et métiers,
- M. A. Gilliard, Delémont, pour la Société cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, section Birstal.

Espérons que ce contact plus étroit avec les associations économiques jurassiennes favorisera dans tous ces milieux le recrutement des auditeurs et stagiaires et contribuera au rapprochement des diverses catégories sociales. Notre Université est un organisme populaire : elle doit offrir à chacun la possibilité de parfaire sa culture générale et de compléter ses connaissances.

Jusqu'à présent, Pro Jura n'avait pas de délégué dans notre Conseil, alors que la Société jurassienne d'Emulation, l'ADIJ et l'Institut jurassien y sont représentés. Après avoir fait part de mon intention à notre Bureau, j'ai pris contact avec le Comité central de Pro Jura, dont je suis membre, j'ai soulevé la question lors de la dernière Assemblée générale tenue à Tavannes et j'ai adressé le 18 juin une lettre au docteur Chausse. En date du 29 juin 1959, j'ai reçu la réponse que voici :

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 18 juin dernier et avons le plaisir de vous annoncer que notre Comité central a accepté votre proposition. Il a délégué M. Georges Bessire, directeur, à Ta-

vannes, pour représenter Pro Jura au sein du Conseil de l'Université populaire jurassienne.

Nous sommes très flattés de votre demande et l'avons acceptée avec plaisir.

En faisant les meilleurs vœux pour l'avenir de votre institution si utile au Jura, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire :
H. Gorgé

Le Président :
Dr. J. Chausse

Inutile de vous dire que nous sommes heureux d'avoir un représentant de Pro Jura dans notre Conseil. Pro Jura soutiendra, j'en suis sûr, nos efforts pour développer l'Université populaire jurassienne.

Notre dévoué secrétaire général a rédigé un rapport substantiel sur l'activité de notre Université pendant l'hiver 1958-1959. Je présume que vous avez lu ce document fort intéressant. Il a paru dans les Actes de la Société jurassienne d'Emulation pour l'année 1958. Je profite de cette occasion pour dire au Comité central de cette Société combien nous lui sommes reconnaissants de nous accorder l'hospitalité des Actes jusqu'au jour où nos moyens nous permettront de publier nous-mêmes un bulletin.

L'Université populaire jurassienne compte aujourd'hui sept sections : Ajoie, Erguel, Delémont, Franches-Montagnes, Moutier, Vallée de Tavannes et Tramelan. Des démarches ont été entreprises en vue de créer deux nouvelles sections : l'une à La Neuveville, l'autre à Laufon. Rien ne sera négligé pour aboutir au résultat visé.

Ainsi que l'expose son rapport, le Comité de direction a tenté de donner une nouvelle forme à l'activité de notre Université en organisant des stages. Si les résultats n'ont pas été en tous points ceux que nous espérions, nous pouvons constater avec satisfaction que les stages de trois jours consacrés, avec excursions et visites, à la photographie et aux Monuments historiques et artistiques du Jura, ont eu un réel succès. Ce succès, nous le devons à la remarquable compétence et au dévouement de M. Charpié, photographe à Lausanne, de M. Lapaire, professeur à Porrentruy, et de M. Gerster, architecte à Laufon. Nous leur exprimons nos vifs remerciements.

Deux stages ont dû être abandonnés, le nombre des inscriptions étant insuffisant : l'un sur la « Flore du Jura », que le savant spécialiste le Docteur Krähenbühl, à Saint-Imier, s'était déclaré prêt à diriger ; l'autre sur « Les formes contemporaines de la littérature française », dont notre secrétaire général M. J.-M. Mœckli et M. R. Simon, le nouveau directeur de l'École de langue française à Berne, avaient bien voulu se charger. Ce n'est, espérons-le, que partie remise. Un grand merci à ces amis foncièrement dévoués à notre Université populaire.

L'Ecole normale des institutrices à Delémont — les élèves étant en vacances — avait mis son internat à disposition pour loger et nourrir les participants aux stages : Photographie, Monuments historiques et artistiques du Jura. Que M. Rebetez, directeur de l'Ecole, et sa gracieuse épouse veuillent recevoir l'expression de notre gratitude pour l'accueil si aimable qu'ils ont réservé non seulement aux stagiaires, mais aussi à notre Comité de direction, qui siégea le 23 juillet, pendant la durée des stages, dans les jardins, puis après un repas délicatement servi, dans une salle de l'école. Souhaitons que nous parvenions peu à peu à rendre populaires les stages, dont ceux de Delémont ont marqué le début. N'oublions pas que nous en sommes à la période initiale de notre Université populaire. Cherchons à imiter les pays scandinaves, singulièrement le Danemark, où le tiers environ de toute la jeunesse rurale a fréquenté, durant les trente dernières années, les cours de 55 Universités populaires, et ce, pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Nous parviendrons, j'en suis sûr, à organiser de nouveaux stages de plusieurs jours et à trouver des locaux où loger et nourrir ceux qui y participeront. Et sait-on jamais ? Notre Université populaire finira peut-être, avec le temps, par posséder son propre bâtiment. Pourquoi la chose ne serait-elle pas réalisable ? Certes, il ne sera pas facile d'atteindre cet objectif, mais cela sera moins difficile que de faire « alunir » ou « amarsir » une fusée interplanétaire téléguidée et radioguidée suisse.

Messieurs les directeurs des cours nous renseigneront sur le programme d'activité pour l'hiver prochain dans les différentes sections.

Notre compétent trésorier, M. Lutz, directeur de la Banque populaire suisse, à Tramelan, nous donnera une image exacte de notre situation financière. A ce propos, nous remercions de tout cœur la Société jurassienne d'Emulation et l'ADIJ, qui nous accordent une subvention annuelle. Nous sommes profondément reconnaissants envers la Direction cantonale de l'Instruction publique, notamment envers son chef, M. le Conseiller d'Etat Virgile Moine, de nous avoir fait verser une subvention de Fr. 3.000.— pour l'exercice 1957-1958 et de Fr. 4.000.— pour l'exercice 1958-1959. Et nous voulons espérer que loin de réduire cette subvention relativement modeste, le Grand Conseil, sur la proposition de la Direction de l'Instruction publique et du Conseil-exécutif, la portera à Fr. 5.000.—, conformément à notre requête. Les finances du canton ne s'en porteront pas plus mal ; elles ne sont d'ailleurs pas aussi précaires que d'aucuns l'affirment. Berne se doit de soutenir l'Université populaire jurassienne. Qu'il me suffise de rappeler que, lors de sa dernière session, le Grand Conseil a voté des subventions d'environ 4 millions 300.000 francs pour de nouvelles constructions scolaires. Face à ce chiffre impressionnant, un montant de Fr. 5.000.— pour notre Université populaire n'aurait rien d'extraordinaire.

L'Association des Universités populaires suisses, réunie en assemblée générale, le 28 juin 1958, à Zurich, nous a alloué une subvention unique de Fr. 1.000.—. Si elle pouvait la renouveler, ne serait-ce qu'une seule fois, nous lui en garderions une reconnaissance durable. Nous nous réservons de faire appel à sa générosité.

Unissons-nous et amalgamons nos forces pour que notre Université populaire soit profitable au Jura tout entier, élève son niveau culturel et moral, apprenne aux jeunes à se mieux connaître et à se mieux comprendre, leur fasse réaliser les effets bénéfiques de la solidarité et de la concorde, contribue à abattre des cloisons depuis longtemps surannées. Il importe de manifester à la génération montante un intérêt agissant, de la renseigner sur ses droits et ses devoirs civiques, sur les graves, très graves problèmes que pose notre époque tourmentée, comme elle ne le fut jamais depuis des siècles.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous confiner dans des barrières trop étroites. Il faut voir plus haut et plus loin que des horizons bornés. Je souhaite que notre Université populaire amène peu à peu les auditeurs et stagiaires à penser non seulement à l'échelon de chez nous, mais aussi à l'échelon mondial.

Avant d'entrer au Conseil fédéral, M. Rodolphe Rubattel, dont je fus le collaborateur et dont je m'honore d'être l'ami, homme rayonnant entre tous, prononçait un remarquable discours duquel j'extrais le passage que voici : « Dans trop de milieux, l'on réduit trop souvent la proportion et le sens des luttes d'aujourd'hui à la proportion de préoccupations partisans, de succès de détail, de formules vides de substance, à la mesure aussi de l'argent et de l'orgueil...

» Le sens et le goût de la culture s'obscurcissent, nous allons trop vite, nous hâtons sans raison et sans but, parce que nous ne voyons plus l'universel... »

Puisse l'Université populaire jurassienne contribuer à inculquer à la génération montante le véritable sens chrétien de l'universel.

On m'a affirmé que d'aucuns seraient enclins à bouder notre Université populaire jurassienne. Si tel est le cas, nous voulons espérer que, réflexion faite, ces citoyens reviendront à résipiscence, sauront s'élever au-dessus des mesquineries et soutiendront la noble cause défendue par notre institution. Ainsi que je le disais à Tramelan le 13 septembre 1958, notre cher Jura a prouvé sa vitalité dans les domaines les plus divers : industrie, agriculture, commerce, arts et métiers, science, mouvements sociaux et religieux, littérature, histoire, folklore, monuments historiques et artistiques du Jura, musique, peinture, sculpture, photographie, architecture, théâtre, pédagogie, œuvres scolaires, économie publique, tourisme, principes de droit, etc., et il faut s'en réjouir. Si notre Université populaire sait tirer de toutes ces ressources un parti judicieux, elle aura bien mérité du Jura.

Permettez-moi de terminer ce rapport en vous donnant lecture d'un sonnet que je composai à l'occasion de l'Assemblée générale de la Société jurassienne d'Émulation, tenue le 21 septembre 1946, dans la salle du Grand Conseil et que j'eus l'honneur d'ouvrir en qualité de Président de la Section de Berne. Si ce sonnet n'a pas grande valeur poétique, il a du moins le mérite de la sincérité. Le voici :

Evocation des Franches-Montagnes

*Pays franc-montagnard de ma naissance,
Ton image prenante est peinte dans mon cœur ;
Par elle je revois le temps de mon enfance,
Les forêts, le soleil, la neige et le bonheur.*

*A ton seul nom j'évoque un cheval plein d'ardeur,
Fidèle compagnon, modèle d'endurance,
Aimé de notre armée, fierté de l'éleveur,
Noble, docile et fort, digne de confiance.*

*Pays au sol ingrat, aux hivers rigoureux,
Large est ton horizon, paisible ton visage,
Merveilleux est ton ciel, ton parler savoureux.*

*Pour tout cela je t'aime, et je crois être sage,
Mais je t'aime surtout pour ta fidélité,
Pour tes vertus, ta foi, sources de liberté.*